

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
6 décembre 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 36 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettres identiques datées du 6 décembre 2004,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une liste récapitulative des violations et des agressions qu'Israël a commises contre le Liban entre le 12 et le 30 novembre 2004 inclus.

Ces graves violations s'inscrivent dans la série d'agressions provocatrices et ininterrompues commises par Israël contre le territoire libanais – sur terre, sur mer et dans les airs. L'ONU a d'ailleurs indiqué à maintes reprises qu'Israël devait y mettre fin, car elles vont à l'encontre des règles du droit international et des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

Compte tenu de ces violations et de l'aggravation des menaces israéliennes contre l'État, le territoire et le peuple libanais, le Liban demande au Conseil de sécurité d'intervenir auprès d'Israël pour qu'il cesse de se livrer à de tels agissements qui compromettent la paix et la sécurité internationales, et dont le Liban estime que les éventuelles conséquences lui seraient entièrement imputables.

J'appelle donc votre attention sur la gravité des actes en question et des conséquences qui pourraient en découler et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Sami **Kronfol**



**Annexe aux lettres identiques datées du 6 décembre 2004,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

12 novembre 2004

À 18 h 59, deux fusées éclairantes ont été tirées au-dessus des eaux territoriales libanaises par une vedette israélienne qui se trouvait au large de Ras al-Naqoura.

15 novembre 2004

Entre 16 h 55 et 17 heures, plusieurs salves d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au-dessus des eaux territoriales libanaises par une vedette israélienne qui se trouvait au large de Ras al-Naqoura.

À 11 h 4, les forces d'occupation israéliennes postées à Rouwayssat al-Alam, dans les fermes de Cheba, ont tiré plusieurs salves d'armes automatiques de moyen et de petit calibres autour de leur position.

16 novembre 2004

Entre 8 h 10 et 9 h 40, plusieurs salves d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au-dessus des eaux territoriales libanaises par une vedette israélienne qui se trouvait au large de Ras al-Naqoura.

19 novembre 2004

À 7 h 45, plusieurs salves d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au-dessus des eaux territoriales libanaises par une vedette israélienne qui se trouvait au large de Ras al-Naqoura.

À 15 h 40, les forces d'occupation israéliennes postées dans les fermes de Cheba ont tiré plusieurs salves d'armes automatiques de moyen et de petit calibres sur les environs de Birket al-Naqar, à l'intérieur des fermes.

20 novembre 2004

Entre 17 h 15 et 19 h 55, une fusée éclairante et plusieurs salves d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées au-dessus des eaux territoriales libanaises par une vedette israélienne qui se trouvait au large de Ras al-Naqoura.

28 novembre 2004

Entre 13 h 55 et 19 h 10, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, en y pénétrant au large de Tyr et en décrivant des cercles entre Saïda et Tyr.

29 novembre 2004

Entre 7 h 28 et 12 h 30, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, en y pénétrant au large de Tyr et en décrivant des cercles entre Maaraké et Tyr.

Entre 19 h 42 et 22 h 35, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, en y pénétrant au large de Tyr pour voler en

direction de Dâmour, puis décrire des cercles au-dessus de cette localité, et de Na'ma et Khaldé.

30 novembre 2004

Entre 7 h 52 et 10 h 40, un avion de reconnaissance israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude, en y pénétrant au large de Dâmour et en volant vers l'est en direction de Na'ma, Beyrouth et Dbaiyé, pour ensuite repartir vers le sud à partir de Beyrouth, en direction de la mer.
